

L'écho de Camphin



M A I R I E D E C A M P H I N - E N - P É V È L E 5 9 7 8 0

EDITORIAL

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Les journées du patrimoine et l'inauguration de la place de l'église, qui se tenaient les 14 et 15 septembre, ont connu un grand succès. A chacun des organisateurs, des bénévoles et des participants, associations ou simples spectateurs, je veux adresser mes plus vifs remerciements. Sans votre investissement et votre participation massive, ces deux jours n'auraient pas été deux jours de fête pour notre village. Mais il faut déjà tourner une nouvelle page, des projets ambitieux et structurants pour la commune nous attendent. Ici aussi, vos élus donneront le meilleur d'eux.

Michel DUFERMONT

Dans ce numéro :	138
Edito	1
Histoire	1
Théâtre	1
Conseil municipal du 29/08	2
Multi Accueil	2
Conseil municipal du 23/09	3
Gouter de Noël	4
Etat-civil	4
Nouvelles brèves	4
Maisons fleuries	4

HISTOIRE

Camphin en plein coeur de la rafle de Tournai Ouest, le 6 juin 1944



2014 sera l'année des commémorations : 100 ans de la déclaration de la grande guerre, 70 ans du débarquement le 6 juin 44, 800 ans de la bataille de Bouvines.

Au delà de ces grands événements de notre histoire, notre village aurait pu connaître la terreur, un peu comme Oradour sur Glane. Au petit matin du 6 juin 1944, la gestapo est venue rafler les hommes du village car un acte de résistance avait tué un des leurs. La nuit des rameaux à Ascq en avril était encore dans tous les esprits. Cet événement camphinois sera donc mis en valeur en 2014. Si vous avez envie de vous associer par des témoignages, des photos, des objets, à la réalisation de cette célébration, vous pouvez contacter N. Lesaffre au 06.81.05.20.32 ou M. Delemarle au 07.86.87.22.84. Si plus simplement vous souhaitez vous associer à l'organisation du projet merci de contacter S. Pessé au 06.88.92.69.67.

Marlène DELEMARLE

ENCART :

M A I R I E D E C A M P H I N
P L A C E D E L ' É G L I S E
C A M P H I N E N P É V È L E

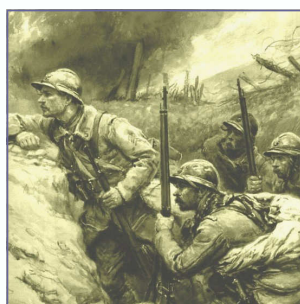
Téléphone : 03.20.41.95.39
Télécopie : 03.20.64.13.82

Mail : contact@camphin-en-pevele.fr
Site : www.camphin-en-pevele.fr

Comité de rédaction & Photos :
Marlène DELEMARLE
Laurent DEMOLIN

104 échos pdf envoyés nominativement
870 échos imprimés le 16/10/2013
Prochain numéro vers le 08/11/2013

THÉÂTRE



Le dimanche **10 novembre**, à **18 heures** à la salle des fêtes, aura lieu une représentation du spectacle « **Adèle et la grande guerre** », créé par CAP Bersée d'après « le journal d'Adèle » de Paule du Bouchet. Ce spectacle, d'une durée de 2h environ sans entracte, sera interprété, raconté, joué et chanté par deux ensembles choraux, « la Clé des chants » et le « Trio Surprise » de Bersée. Il évoque la Grande Guerre dans son quotidien en récits, images et chansons.

L'entrée du spectacle est gratuite.

C O N S E I L M U N I C I P A L D U 2 9 / 0 8

Le 29 août, un conseil municipal s'est tenu au cours duquel il a été décidé de plusieurs points importants :

La future intercommunalité de 38 communes

Il a été retenu le nom de « Communauté de Communes de la Pévèle et du Carembault ». Le nombre de délégués communautaires pour les 38 communes à partir du 1^{er} avril a été fixé à 59 en sachant qu'il y aura un délégué par commune, voire plusieurs si la commune a un nombre d'habitants important. Les communes n'ayant qu'un seul délégué auront un suppléant ainsi celles-ci pourront toujours être représentées. Pour le siège administratif, deux lieux étaient proposés : Pont à Marcq et le Pays Pévèlois à Templeuve. Si la commune avait voté pour Templeuve, la majorité a retenu Pont à Marcq. Un choix surprenant quand on sait que cette commune n'a jamais voulu faire partie d'une communauté de communes et vient contrainte et forcée.

Achat par la commune d'un terrain dans le cadre de l'aménagement du complexe sportif

Le conseil municipal à l'unanimité a décidé de l'achat d'une parcelle de 35.200 m² propriété du CHR pour y installer le futur complexe sportif, le prix ayant été fixé comme il se doit par le Service des Domaines. Un accord à l'amiable avec l'agriculteur exploitant a été trouvé tant dans les modalités d'éviction que dans la culture du sol de la parcelle.

Achat de matériel informatique pour l'école Pasteur

Comme précisé précédemment et prévu au budget, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de l'achat, en accord avec les enseignants, de pc portable, de rétroprojecteurs fixes et mobiles et d'écrans. Ce matériel a été installé dans la semaine du 16 septembre

Ventes de lots viabilisés et surplus de parcelles

À l'unanimité, le conseil municipal a décidé du prix de vente des 12 parcelles et des surplus de l'ex terrain de football, les Domaines ayant été consultés au préalable. Le montant de ces ventes sera affecté à la réalisation du nouveau complexe sportif ce qui permettra ainsi de ne pas devoir emprunter, ni augmenter la pression fiscale et de pouvoir continuer à investir par ailleurs.

Le conseil municipal a décidé de vendre à la société Noréade le surplus de terrain permettant l'accès à la station d'épuration, la voirie ayant été réalisée sur ce terrain appartenant à la commune. Ainsi Noréade pourra intervenir et entretenir la voirie en toute légalité. Les Domaines ont été bien évidemment consultés avant cette vente. Il faut savoir que pour toutes ces ventes faites par la commune, nous avons à chaque vendu au-dessus du prix donné par les Domaines et nous avons acheté aux prix fixés par ces mêmes services.

Périmètre du site en cours de classement de la Plaine de Bouvines

Nous avons de nouveau été consultés sur ce dossier et si la quasi-totalité des anomalies constatées précédemment ont été corrigées, il n'en demeure pas moins que quelques erreurs de cartographie sont toujours présentes. Le conseil demande que ces modifications mineures soient prises en compte.

D'autres points ont été abordés tels que la dématérialisation des documents envoyés par la commune vers le contrôle de la légalité de la préfecture, l'adhésion de la commune à la Fondation du Patrimoine, ou encore la cession de compétence de la défense incendie extérieure à Sian Siden.

M U L T I A C C U E I L « L E S L U T I N S »

Et voilà , une nouvelle année redémarre au multi accueil. Les plus grands ont intégré les bancs de l'école et ont rejoint les enfants de l'année dernière : encore une année qui s'écoule....

Rappel :

Le multi accueil est ouvert de **8 H à 18 h 20** , du lundi au vendredi

Une équipe de professionnelles accueille 13 enfants de **3 mois à 3 ans** sous la responsabilité de Mme Vanhecke Marie-Claire et de Mme Corbet Kathleen.

Nos objectifs principaux :

- Accueil de l'enfant et de sa famille
- Favoriser l'éveil
- Respect du rythme de l'enfant
- Contribuer à son autonomie
- Favoriser l'entrée à l'école.....



C O N S E I L M U N I C I P A L D U 2 3 / 0 9

Effacement et rénovation des réseaux électricité, téléphone et nouvel éclairage public :

Les réseaux de la rue Louis Carette étant terminés, le conseil municipal a pris la décision à l'unanimité de refaire à neuf et d'effacer les réseaux de la rue de Cysoing. Bien sûr, des fourreaux supplémentaires seront prévus pour les nouvelles technologies. Il a aussi été décidé de solliciter les subventions et aides prévues à cet effet. L'entreprise ayant fait l'objet d'un appel d'offres en son temps a été retenu.

Viabilisation de l'ancien terrain de football :

Un appel d'offres a été publié dans les journaux régionaux et déposé sur un site internet agréé. Sept entreprises ont répondu et ont été retenues, trois d'entre elles ont participé comme mentionné lors de l'appel d'offres à une négociation finale. C'est l'entreprise Pinson Paysage qui a été retenue aux vues des attendus de la commission d'appel d'offres.

Réfection des rues Louis Carette et de Cysoing :

Comme pour le dossier ci-dessus, un appel d'offres a été lancé dans les mêmes conditions, Sept entreprises ont répondu et leurs offres jugées recevables, puis trois d'entre elles ont participé à la négociation finale. C'est l'entreprise Pinson Paysage qui a été retenue. Pour ce dossier aussi, subventions, prises en charge et aides seront sollicitées.

Création du complexe sportif :

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de lancer ce dossier sachant que les derniers coups de crayon doivent être réalisés mais qui n'auront aucune incidence sur les prix ou le projet de base. Il a été aussi décidé de déposer tous les dossiers de demande de subvention, prises en charge et participations. La commission des travaux se rendra au domaine de Luchin en présence des aménageurs de notre complexe sportif afin de se rendre compte de la qualité des aménagements des nouveaux équipements du LOSC sous la tribune. Bien sûr nous resterons à notre niveau d'exigence...et de capacité financière.

M. le maire informe le conseil municipal qu'une consultation a été lancée pour nos contrats de gaz qui viennent à échéance en fin de cette année ou dans les premiers mois de 2014. La commune n'est pas considérée comme un consommateur particulier et il semble que les prix devraient être bien plus intéressants que ceux actuellement en vigueur avec en plus parfois des prix fermes pouvant aller sur 4 ans.

G O Û T E R D E N O Ë L

Si vous avez 65 ans et plus, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons au goûter de Noël qui aura lieu à la salle des fêtes le samedi **21 décembre 2013, à 15 heures**. A cette occasion, nous vous remettrons à partir de 17 heures le traditionnel colis de Noël.

Nous espérons que vous répondrez favorablement à notre invitation, vous remercions de compléter le coupon ci-dessous et de le déposer en Mairie dès que possible, au plus tard le **3 décembre IMPERATIVEMENT**.

Sans réponse de votre part, nous considérerons que vous ne souhaitez pas bénéficier du colis.

Les conjoints ou conjointes sont invités ; par contre, les personnes de moins de 65 ans ne bénéficieront pas du colis.

L'équipe du CCAS

✂ -----

NOM :

Adresse :

59780 Camphin en Pévèle

N° de téléphone :

⇒ Participera (ont) à la fête le samedi 21 décembre 2013 à 15h00

- prendra (ont) le colis
- fait (font) don du colis

⇒ Ne participera (ont) pas à la fête

- prendra (ont) le colis
- fait (font) don du colis
- Mon conjoint participera mais ne bénéficie pas du colis
- Mon (notre) état de santé ne me (nous) permet pas d'assister à la fête mais accepte (ons) le colis
- Participera (ront) mais n'a (ont) pas de moyen de locomotion

E P H É M É R I D E

01/11 : Messe à Camphin (10h30)
 10/11 : Théâtre
 11/11 : Armistice 1918
 17/11 : Messe à Camphin (9h30)
 22 & 23/11 : Collecte banque alimentaire
 01/12 : Messe des familles à Camphin (10h30)
 21/12 : Goûter et colis des aînés
 22/12 : Messe à Camphin (9h30)

E T A T C I V I L

- **Ils nous ont quittés** : Nous présentons nos condoléances aux familles de :
 - DELECOURT Frédéric décédé le 08/09/2013 (88 ans)
 - GOBERT Pierre, décédé le 16/09/2013 (52 ans)
- **Carnet rose** : Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à :
 - Emie VANTOMME, née le 26/08, 11 rue de Créplaine
 - Clément THIBOT, né le 29/08, 9 rés. Le Pré du Quennelet
 - Lucien BRAURE, né le 03/09, 97B Grande Rue
 - Lola SZULERECKI, née le 28/09, 63 Grande Rue
- **Carnet blanc** : Nous présentons tous nos vœux de bonheur à :
 - Mathilde et Emilien THEVE-DUQUESNE, le 07/09
- **Ils nous ont rejoints** : Bienvenue aux nouveaux camphinois :
 - M et Mme CARDON, 145 Grande Rue

Nouvelles brèves

Activité sportive

Vous aimez marcher ? Venez nous rejoindre le JEUDI à 14h30 devant la salle des fêtes pour une ballade d'une heure environ. En groupe les kilomètres paraissent moins longs, c'est l'opportunité de faire connaissance et de discuter d'autant que la marche est recommandée pour garder la forme et s'oxygéner.

A Bientôt !

Le groupe des joyeux marcheurs

Collecte

L'automne est déjà là, la période hivernale s'annonce, un grand nombre de personnes très démunies va souffrir. C'est pourquoi cette année encore, en partenariat avec l'école SACRE COEUR, nous faisons appel à votre générosité.

Vous pourrez déposer vos dons en mairie (entrée cyber centre) le **vendredi 29 novembre 2013 de 9h à 12h et de 15h30 à 17h30** ou le **samedi 30 novembre 2013 de 10h à 12h**

Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer, téléphonez au **06-16-84-52-55** nous passerons prendre les dons. Nous vous en remercions très sincèrement.

Le CCAS

Maisons fleuries

Nous vous informons que la remise des prix du concours « des maisons fleuries » organisé par la municipalité aura lieu le lundi 11 novembre, à 11h15, à la salle des fêtes. Nous vous y attendons nombreux.

La commission animation



Pour sa cinquième année consécutive, le groupe de parole de la Marque, organisé gracieusement par le Comité du Nord de la Ligue contre le Cancer, vous accueille pour un temps d'échange et de parole en toute confidentialité, avec l'accompagnement d'une psychologue, dans une atmosphère bienveillante de soutien et de convivialité.

Vous pouvez assister au groupe de parole de la Marque chaque 3^{ème} lundi du mois à la mairie de Tressin de 14h30 à 16h30.

Renseignement au 03 20 06 06 05 ou sur cd59@ligue-cancer.net